

dans la passion d'une liberté illimitée, l'autorité de l'Eglise, l'évolution a suivi avec rapidité la pente fatale. Car depuis que le venin mortel de fausses doctrines a fait sentir son action sur les mœurs, la société humaine s'est engagée peu à peu dans une voie qui paraît indiquer la tendance à abandonner complètement les lois de la religion chrétienne.

Au progrès, en France, de ces tendances funestes ont contribué beaucoup, au siècle dernier, les prétendus philosophes qui se sont mis à attaquer les fondements de la vérité chrétienne et qui ont inauguré un système de discussion philosophique destiné à exciter encore plus la passion d'une liberté immodérée. Leurs efforts ont été continués par ceux qui, par haine implacable de la religion, se sont unis en associations abominables et qui cherchent avec une ardeur qui s'accroît tous les jours à opprimer l'Eglise catholique. Vous, Vénérables Frères, pouvez juger mieux que personne si cette ardeur impie n'est pas plus intense en France que nulle autre part.

C'est pourquoi l'amour paternel avec lequel Nous embrassons tous les peuples et qui Nous a déterminé à rappeler, en temps opportun et par des lettres adressées aux évêques, les peuples d'Irlande, d'Espagne et d'Italie, au sentiment de leurs devoirs, Nous oblige maintenant de faire de la France l'objet de Notre sollicitude.

Les entreprises criminelles dont Nous venons de parler ne menacent pas, en effet, uniquement la religion, mais sont également funestes à l'Etat. Il est impossible que la prospérité de la société continue quand la vertu de la religion a disparu. Là où l'homme cesse de craindre Dieu, il manque la base principale de la justice sans laquelle, même d'après l'avis des philosophes païens, il n'est point possible de gouverner la société.

L'autorité des princes ne sera plus suffisamment respectée et les lois n'auront plus la force nécessaire. Le calcul de l'intérêt l'emportera partout sur le sentiment de l'honnêteté : l'intégrité des droits sera menacée, la crainte du châtement étant une mauvaise garantie de l'accomplissement du devoir, ceux qui commandent seront facilement portés à excéder les limites de leur pouvoir, et ceux qui obéissent entraînés à la sédition et à la révolte.

En outre, comme il n'est rien de bon, dans la nature, qui ne vienne de la bonté divine et ne doive lui être rapporté, toute société humaine qui fait ce qui dépend d'elle pour exclure Dieu de ses lois et de sa constitution répudie le secours de la bienfaitante assistance d'en Haut et mérite ainsi que la protection céleste lui soit retirée. C'est pourquoi, si forte et si riche que paraisse cette société, cependant elle porte en elle-même, au fond de ses entrailles, des germes de mort, et elle ne peut nourrir l'espoir d'une longue durée. De telle sorte que pour les nations chrétiennes, de même que pour les individus, il n'est pas moins conforme à leur intérêt de se soumettre aux règles tracées par Dieu que périlleux de s'en écarter, et il leur arrive le plus souvent que, tant qu'elles restent fidèles à Dieu et à l'Eglise, elles jouissent comme naturel-